



VILLEFRANCHE-SUR-MER

Relais Thalasso en négociations exclusives pour le terrain du gaz

Le jury villefranchois a choisi le groupement Relais Thalasso pour mener des négociations exclusives en vue de la création d'un complexe

Le groupe Accor Hôtels s'était retiré de l'appel à projet Restat donc en lice les groupements Deep Nature et Relais Thalasso pour dévoiler leurs plans d'aménagement du terrain « du gaz » et ses abords, dans la perspective de la création d'un centre de thalassothérapie, d'un hôtel et d'un parc de stationnement (voir notre édition du 17 juin 2016)

Le maire, les cinq membres de la commission d'appel d'offres, les architectes dont un représentant du Conseil Architecture Urbanisme Environnement des Alpes-Maritimes et l'experte en thermalisme ont opté pour Relais Thalasso maison Phélippeau

Le groupe est parfois présenté comme celui qui est à l'origine du renouveau de la cure de mer. Un incontournable du secteur. C'est à Bénodet, dans le sud du département de la Finistère, en région Bretagne, que la famille Phélippeau a lancé il y a plus de 20 ans son activité. Le groupe appuie sa réputation sur quatre autres destinations : La Baule, Les Sables d'Olonne, l'Île de Ré et Kuadas, en Turquie. C'est finalement cette dernière collaboration avec un



Le Relais Thalasso Bénodet, en Bretagne, pourrait bien inspirer le projet du groupe Relais Thalasso pour Villefranche-sur-Mer. (Photo DR / Relais Thalasso)

groupe hôtelier au bord de la mer Égée qui pourrait largement influencer le projet villefranchois

150 curistes par jour ?

« Le choix repose quand même sur de fortes recommandations portant sur l'amélioration de l'insertion dans le site et de meilleures garanties sur la fonctionnalité et la programmation de la thalassothérapie », explique le premier magistrat villefranchois Christophe Trojani. Rien n'est pourtant acquis pour Relais Thalasso. Deep Nature répondra sûre-

ment à l'appel de la municipalité si le premier projet ne convainc pas les Villefranchois.

La commune entre dans une nouvelle phase dans l'exploitation du terrain du gaz : celle d'une négociation exclusive avec l'opérateur Relais Thalasso. Relais Thalasso dispose donc de la période estivale pour rendre séduisant son projet avant de le présenter au jury. Il sera ensuite défendu devant les élus, les Villefranchois, le comité de quartier et les riverains au dernier trimestre 2016.

« L'appel d'offres est clair, 35 % de la décision se fonde

sur la programmation de la thalassothérapie, 35 % sur l'insertion dans le site, 10 % sur l'offre de planning et 20 % sur l'offre de prix » pour acheter le terrain, propriété communale, précise le maire.

L'estimation des Domaines est évidemment une indication fondamentale quant à la valorisation foncière. Les pollicitants devront passer d'autres épreuves devant le jury villefranchois démontrant que l'économie villefranchoise peut espérer 150 curistes au quotidien. D'autres épreuves attendent la majorité municipale d'ailleurs. Puisque des re-

cours visent directement le projet du quartier Darse-Rochambeau.

« On a dit qu'on allait faire une thalassothérapie mais nous ne sommes pas dupes, on sait qu'il y a aura des recours. Mais il ne faut pas perdre de vue deux choses, selon Christophe Trojani : La première, c'est que ce sont des recours politiques. La seconde, c'est qu'avec ce projet, il y a cent emplois à la clé dont 70 % d'embauches locales ».

Le projet d'un mandat minimum!

ROMAIN MAKSYMOWYCZ
rmaksym@nicemat.fr